L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE 1878. | 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 24 OCTOBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, au No 415 de la rue des Remparts, entre Thalie et Erato,—un beau lot de meubles pour cause de départ.

Une question controversée.

La fièvre jaune chez les Créoles.

La fièvre jaune a donné lieu à bien des questions controversées, qu'il sera temps de traiter quand l'épidémie aura disparu et quand la commission, le bureau de santé et les praticiens seront prêts à présenter les conclusions qu'ils auront tirées de leurs observations, mais il est une de ces questions qui intéressent plus spécialement la population de l'Etat, et sur laquelle nous nous permettrons de faire dès à présent une remarque, la question de la fièvre jaune chez les créoles.

Nous avons publié dans ces colonnes une lettre d'un de nos plus éminents médecins créoles sur cette question. Son opinion partagée par quelques-uns de ses confrères, est combattue, croyons-nous, par le plus grand nombre. Nous reproduisons ci-dessous un exposé de l'autre face de la question. Il ne nous appartient pas, à nous profane, de prononcer entre les opinions divergentes des doctes membres de la faculté sur la controverse en ce qu'elle a de purement médical, mais il nous est permis d'exprimer la croyance que la théorie suivant laquelle la maladie a atteint cette année les enfants créoles est bien la fièvre jaune, est, non-seulement la plus logique mais encore la plus consolante, et voici nos raisons à l'appui de cette croyance.

En premier lieu, si la maladie qui a ravi quinze ou dix-huit cents petits êtres à leurs parents, n'est pas la fièvre jaune, elle peut survivre à l'épidémie et se prolonger même pendant l'hiver, car rien ne prouve qu'elle doive céder aux influences qui généralement mettent fin à la fièvre jaune.

En second lieu, dans la même hypothèse, les quelques milliers d'enfants qui ont été atteints et qui sont guéris, peuvent être attaqués de la même maladie dans un, deux ou trois ans et succomber à une nouvelle attaque, car il n'est pas établi que l'immunité qui garantit de la fièvre jaune ceux qui l'ont déjà eue, s'applique aux autres fièvres.

Avec la théorie qui nie la fièvre jaune chez les enfants créoles, on aurait donc à craindre qu'après l'épidémie un grand nombre d'autres enfants ne continuent à être victimes de la maladie innommée qui en a déjà tant emportés, et que ceux qui ont guéri ne soient pas à l'abri du même mal dans les années subséquentes.

Si, au contraire, on admet que c'est bien la fièvre jaune qui a sévi sur les enfants comme sur les étrangers non acclimatés, il est permis de conclure qu'avec la fin de l'épidémie tout danger disparaîtra pour les enfants survivants et pour les enfants absents qui reviendront et que tous ceux qui ont guéri et même ceux qui ont passé l'épidémie sans être atteints, sont acclimatés et à l'abri de tout danger résultant de la réapparition du même mal à l'avenir.

Les avantages de l'acclimatation, si chèrement et si cruellement qu'ils aient été conquis, seront au moins assurés aux survivants et cela non seulement dans la ville mais encore aussi dans les paroisses où la maladie régnante a sévi.

Au point de vue sentimental du sujet, nous avons donc en raison de dire que la théorie qui admet la fièvre jaune chez les enfants créoles est, dans l'état présent des choses après la cruelle épreuve que nous venons de traverser, plus consolante que l'autre.

Cela dit, nous reproduisons l'extrait suivant du *Picayune* à l'appui de cette théorie.

D'une thèse inédite d'un éminent médecin et écrivain, décédé, le Dr Morton Dowler, sur le "Diagnostic de la fièvre jaune," nous extrayons ce qui suit :

"Il y a de nombreux types de fièvre jaune, ce qui lui donne une grande diversité de caractères, et l'on voit se produire occasionnellement tous les symptômes les plus frappants de la maladie dans des cas de fièvre que personne n'affirme être la fièvre jaune, comme par exemple la jaunisse, l'hémorrhagie, le vomito noir, &c., ce qui a conduit des membres éminents de la profession médicale à la conclusion erronée que pendant le règne d'une épidémie ici, un grand nombre de fièvres distinctes régnent simultanément, et spécialement les fièvres appelées paludéennes et pernicieuses, et ce qui en a conduit d'autres à la conclusion également erronée que certaines de nos épidémies n'étaient pas réellement la fièvre jaune, mais la peste, &c. J'ai moi-même observé une demi-douzaine au moins de types différents de ce que j'appelle fièvre jaune dans le même quartier."

L'écrivain décrit le diagnostic de ces différents types et continue ainsi :

"Je ne présume pas qu'aucun médecin niera le fait de la diversité des types. Ce que la méthode de l'observation immédiate ne révèle pas à l'appui de ce qui précède, est facile à établir au moyen de la méthode des déductions logiques et historiques.

Supposons que, comme en 1867, une épidémie générale de fièvre jaune fasse son apparition. Certains médecins appelleront une partie des cas fièvre paludéenne, etc. Mais comme il arrive invariablement, ainsi que cela est arrivé dans cette année, que ces cas paraissent, s'étendent et disparaissent, "pari passu" avec l'épidémie régnante, quand la cause de la fièvre jaune disparaît aussi, il en résulte clairement que les cas n'avaient pas une origine paludéenne, et qu'il n'existe aucune circonstance de différence de causes ; il n'y a donc, logiquement, aucune différence dans les effets de cette cause—c'est-à-dire la prétendue fièvre paludéenne n'est qu'un type de la fièvre jaune.

La méthode des déductions logiques et historiques nous enseigne avec toute la certitude possible, que tous les individus, natifs ou non, vieux ou jeunes, qui n'ont pas déjà eu la maladie, y sont tous également sujets, et que lorsque nous sommes en possession des faits relatifs à l'acclimatation ou à la non acclimatation, nous avons les moyens de déterminer de la façon la plus positive, ceux qui sont exposés à contracter la maladie et ceux qui ne le sont pas, et de déterminer d'une manière positive toutes les controverses qui ont surgi à propos de faits symptomatologiques et pathologiques dans les précédentes épidémies.

Pendant la dernière épidémie (1867) j'étais parfaitement convaincu que cinq de mes enfants contracteraient la fièvre jaune et que trois ne l'auraient pas, par la raison que ces trois étaient nés avant l'épidémie de 1858 et que les cinq autres étaient nés postérieurement, et l'événement a justifié ma prévision.

Aucun de ceux qui ont observé la méthode des déductions logiques et historiques, ne peut douter de l'existence de la fièvre jaune chez les créoles avant 1853, et manquer de reconnaître la raison pour laquelle les cas dans la mémorable épidémie de cette saison ont été plus nombreux que dans aucune autre année précédente, ou manquer de voir pour quelle raison tous les enfants natifs au-dessous de cinq ans ont été atteints par la maladie, et pourquoi en 1851 et en 1855 tous les enfants natifs au-dessous d'un an ont souffert, ou pourquoi en 1858 tous les enfants natifs au-dessous de trois ans ont été atteints, et, encore, pourquoi dans l'épidémie de 1867, tous les enfants au-dessous de 10 ans, en plus grand nombre que dans aucune année précédente, ont souffert de la fièvre jaune.

Si la méthode des déductions logiques et historiques, n'a pas réglé cette question sans conteste, alors rien ne peut plus être réglé dans la science de la médecine !"

Le grand nombre d'enfants qui ont été atteints pendant l'épidémie de 1878, est un fait qui, vient à l'appui de la théorie qui précède. Le nombre des décès des enfants nés depuis 1867 est de 50 pour cent du chiffre total de la mortalité.

L'adresse de l'Association des Citoyens.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'adresse que nous publions dans une autre colonne et qui émane de l'Association des Citoyens. L'heure avancée à laquelle nous l'avons reçue, nous oblige à renvoyer à demain nos commentaires sur ce document.

LOUISIANE.

St. Jean Baptiste, 23 Oct. 1878.

M. le Rédacteur,

La température, aujourd'hui, est basse et les vêtements chauds sont devenus urgents ; aussi, la fièvre jaune semble, plus que jamais, ne pas devoir prendre une très grande extension, à St. Jean Baptiste. Tant mieux ; tant mieux ; car non seulement l'épidémie nous a déjà enlevé environ vingt-cinq de nos co-paroissiens, mais les angoisses qu'elle a créées paralysent tant soit peu l'industrie sucrière, qui n'a pas tous les bras qui lui sont nécessaires.

Encore quelques jours, et toute trace de maladie aura sans doute disparu parmi nous,—ce qui donnera à nos médecins ce repos dont ils ne jouissent plus depuis trois semaines. Du dévouement de nos hommes de l'art chacun, ici, est témoin, et, tous, nous reconnaissons que leurs bons soins et l'encouragement qu'ils ne cessent de nous donner, leur ont conquis l'estime de notre population.

Malgré tous nos ennuis, la roulaison se poursuit aussi activement que possible. De tous côtés les grandes cheminées de nos *sucreries* vomissent des flots de fumée épaisse ; le rendement est satisfaisant, et le sucre fabriqué, d'une grande beauté.

Faisons tous des vœux pour que le fléau qui a fait tant de ravages disparaisse prochainement ; que Dieu nous rende nos forces physiques, et nous, campagnards, nous prouverons qu'il est au pouvoir des Louisianais laborieux d'arracher du sol de leur Etat les richesses immenses qu'il recèle et qui nous ramèneront les beaux jours du passé.

MESCHAS.

LES SOUSCRIPTIONS.

Le *Courrier des Etats-Unis* publie la communication suivante :

New-York, 19 octobre 1878.

M. le rédacteur.—Le comité de secours de l'Union française m'écrit ce qui suit : "Nous avons grand besoin de secours en nature, tels que vêtements pour les deux sexes, draps de lit, couvertures, étoffes, caleçons, etc. L'hiver qui s'approche va créer de bien terribles misères, et nous aurons à les soutenir."

Les personnes qui pourraient disposer de quelques-uns des objets demandés sont respectueusement informées que M. A. Loppin, No 15 South 5th Avenue, veut bien se charger de les recueillir et de les expédier à la Nlle-Orléans, à M. A. Walz, vice-président de l'Union française, No 26 rue Conti, où notre dépôt de vivres se trouve déjà établi.

M. Loppin, sur un avis à lui adressé par carte postale, fera prendre à domicile les objets dont on voudra faire don à nos compatriotes nécessiteux de la Louisiane.

Veuillez, je vous prie, M. le rédacteur, donner à cette communication, la publicité de vos colonnes et agréer l'expression de mes sentiments distingués.

F. TUJAGUE,
Secrétaire-trésorier du comité de secours de l'Union française de la Nlle-Orléans.

Voici le détail des souscriptions recueillies à Galveston par un comité français dont M. F. Retgé est le président et qui comprend MM. C. Nicoleau, E. Bret, L. Romanet et F. J. Carpentier.

PREMIÈRE LISTE.

F. Retgé	$ [illegible] 00	L. Jesserand	$2 00
C. Nicoleau	10 00	J. Christophe	1 50
E. Bret	15 00	Cash	1 00
L. Romanet	25 00	A. Chandy	1 00
F. J. Carpentier	5 00	B. Habine	3 00
F. Pavettes	2 00	E. Latour & André	2 00
J. Hebont	2 00	L. St. Marie	2 00
L. Lascour	1 00	E. Rousseau	2 00
L. Pages	1 00	Cash	1 00
J. Monfort	1 00	H. Pouche	1 00
A. J. Gantier	2 00	Cash	50
Wm. Rost	50	Albert Dureusse	3 00
Blaise Ott	1 00	R. Luitch	3 00
V. Girardin	5 00	Alph. Dureusse	2 00
T. Ratto	5 00	J. F. Gautier	5 00
Ed. Muller	5 00	H. Reynaud	1 00
T. Salcedo	50	Cash	1 00
T. Depassier	50	Cash	1 00
Un parisien	50	Moore	1 00
L. Dumont	50	Devemberg	1 00
F. Bouche	3 00	B. Adoue	25 00
Cash	1 00	Cash	1 00
L. Lesseps	2 00	O. Martial	2 00
F. Caubère	1 00	Cash	50
B. Loustaneau	5 00	A. Quererel	1 00
V. Frank	1 00	Lasserre	50
L. Favre	1 00	H. Toujouse	5 00
Un Français	1 00	Pat Tiernan	2 50
F. Buckler	1 00	J. Carson	2 00
W. M. Robinson	2 50	Watts	50
R. J. Hughes	2 50	J. M. Leone	2 50
R. C. Jennett	2 00	Thos. Eggert	1 00
L. Fivel	1 00	P. Darve	1 00
A. Mestralet	50	L. Bakes	1 00
Cash	50	P. Bayne	3 00
Cash	1 50	G. Goyes	1 00
Cash	1 00	E. Belleno	50
P. Knoll	1 00	Castay	1 00
X. Cash	50	L. Blobler	50
Un Voltairien	1 00	W. H. Robinson	50
J. Darrouzet	1 00	J. Julia	5 00
F. Bastide	1 00	L. Balde	2 00
C. Martin	25	C. Barron	1 00
G. B. Marsan	1 00	M. Lyons	1 00
P. Tibet	1 00	P. Traves	50
P. Pippo	50	U. [illegible]	1 00
Jos. Garry	50	F. [illegible]	50
G. Galtier	50	F. W. Kilman	50
Mme E. Mestralet	1 00	A. Hirshfeld	50
Mlle A. Mestralet	50	M. Gombert	2 00
P. Lalanne	1 00	Moselle & Co	50
L. Regis	1 00	J. P. Feuillade	50
Jos. Migne	50	Anonyme	2 50
B. Balloe	1 00	J. B. Beveux	50
J. Bouhlen	2 00	[illegible]	1 00
Th. Kleinbecker	50	Aug. Patte	1 00
Blanco	50	R. J. Gautier	5 00
Cash	0 20	E. Friboerg	3 00
E. Hovarine	1 00	J. Cabeane	1 00
Cash	50	J. [illegible]	2 50
A. Duffard	2 50	H. Clary	2 50
Cash	50	A. Cadet	1 00
A. Roblra	2 50	Chas. Brobst	5 00
Broussard	2 00	Cash	1 00
S. Blum	10 00		
			$281 00

DEUXIÈME LISTE.

E. Labaigt	$2 00	P. A. Lang	$1 00
[illegible]	50	H. Cattie	50
[illegible]sky	25	Wende & Weis	50
[illegible]	50	[illegible]	2 00
E. Percival	1 00	F. Treichel	2 00
Chris. Fox	1 00	C. [illegible]meyer	1 50
Cash	50	[illegible]	1 00
A. Martinez	2 00	E. Schmid	2 00
McFortune	50	G. Vitter	5 00
Cash	25	Casa Centers	1 00
Marie Bode	1 00	G. Boveyard	1 50
S. Pippo	1 00	M. Mattes	50
D. Pippo	1 00	P. Pippo	50
P. Pippo	1 00	J. P. Lasserre	2 00
J. Llorera	50	E. Hovarine	1 00
J. Contone	50	Vogelman	50
J. P. Retgé	1 00	Cash	50
F. C.	1 00	L. Maths	1 50
J. Mulligan	50	Cash	50
Un ami	1 00	R. V. Pettard	1 00
Cash	1 00	Anonyme	1 00
[illegible]	50	H. Destinel	25
J. F. Thomas	1 00	[illegible]	1 00
Mme Herbst	25	[illegible]	5 00
M. et Mme Mendoza	5 00	A. [illegible]	5 00
P. Tronette	1 00	A. Hager	1 00
Lacaze	1 00	Cash	1 00
		F. Riebel	1 00
			$ 70 00

Première liste 281 00

Total $351 00

COMITÉ DE SECOURS DE L'UNION FRANÇAISE.

Nlle-Orléans, 23 oct., 1878.

Le comité de secours de l'Union Française a reçu de M. C. Rhamé, de Thibodeaux, la communication suivante :

"La maladie à Thibodeaux sévit avec furie de plus en plus, je crois qu'elle ne s'arrêtera que lorsqu'il n'y aura plus de proie à sa fureur. On dit que ce n'est pas la fièvre jaune, mais j'atteste que c'est bien la fièvre jaune, car tous ceux qui l'ont eue les années précédentes, n'en ont pas été atteints cette année.

"Le docteur H. Dansereau est tombé malade, et le docteur Dupré, envoyé par l'Union Française, à fait toute sa besogne. Il réussit parfaitement, car sur [illegible] et quelques malades, il n'y a eu que [illegible] un décès.

"[illegible] cordialement à vous.

"C. RHAMÉ."

Le comité de secours de l'Union française a reçu de M. George Déjean, garde-malade envoyé au Bayou des Allemands, le rapport suivant :

A Messieurs, etc.,

Je suis parti suivant vos instructions le 17 courant pour le Bayou des Allemands, muni de provisions et des médicaments que nécessitaient les circonstances. J'ai visité seize malades, tous Français, parmi lesquels un seul a succombé, (mon propre fils âgé de 20 ans!) malgré tous mes soins. Les autres sont rétablis ou en voie de guérison, hors de danger.

La maladie a sévi avec rage dans tout cet endroit, la plupart des habitants sont natifs du pays et étrangers à notre nationalité.

J'ai usé dans ces maladies "l'Aqua Celeris," ce remède a produit une effet miraculeux ; à la troisième dose, j'ai obtenu une transpiration continue. La fièvre avait entièrement disparu. Ce remède, que beaucoup qualifient de "remède de bonne vieille" est appelé, j'en suis convaincu, à faire révolution dans notre monde médical.

Je suis, Messieurs, avec respect, votre dévoué serviteur.

GEORGE DÉJEAN.

MME ALHAIZA A NEW YORK.—Mme Alhaiza, dont les habitués de notre Opéra ont gardé un si bon souvenir, est arrivée à la fin de septembre à New-York. Elle a un brillant engagement dans une compagnie d'opérette dont voici la composition :

Personnel artistique : Mme Alina Alhaiza, *prima donna* ; M. Franz Hummel, *premier ténor* ; Mlle Matilde Tomassi, *mezzo-soprano* ; M. Luberti, *ténor* ; M. Bonivert, *baryton*. M. Max Maretzeck, *chef d'orchestre*.

Personnel administratif : M. A. de Saint-Omer, *directeur* ; M. Rullman, *administrateur* ; M. Paul Alhaiza, *régisseur*.

La compagnie a donné son premier concert le 14 octobre à New-York, et voici en quels termes le chroniqueur du *Courrier des Etats-Unis* parle de la gracieuse artiste :

Dans le concert de lundi soir, Mme Alina Alhaiza a chanté avec un goût parfait, une sûreté de soi-même qui n'est l'apanage que des vrais artistes, et une audace couronnée de succès dans ces vertigineuses vocalises qui semblent n'être qu'un jeu pour elle, deux morceaux de caractères divers : "Care Compagne" de la *Sonnambula* et la valse de *Une folie à Rome*. Le timbre pénétrant et l'étendue extraordinaire de cette voix remarquable ont impressionné très favorablement le public qui a manifesté sa satisfaction non équivoque par des bravos énergiques et des *bis*.

Notre confrère ajoute que Mme Alhaiza a été l'objet d'une ovation méritée dans le second concert.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 24 octobre.—Temps plus chaud, clair ou partiellement couvert, vents du sud et baisse du baromètre.

Température du 23 Octobre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	48	9
Midi	62	16
3 P. M.	68	20
6 P. M.	66	19

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ,
Nlle-Orléans, 23 octobre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi	19
Nouveaux cas	26
Vieux cas	147
	173
Total des cas jusqu'à cette date	12,599
Total des décès jusqu'à cette date	3,794

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de mardi, midi, à mercredi, midi :

Mary Schoenberg, 34 ans, Allemagne, asile des juifs, coin Jackson et Chippewa.

Emilia Walsh, 24 ans, Louisiane, coin St-George et Octavia.

Agnes Pascoe, 4 ans, Nlle-Orléans, coin Ferrier et avenue Napoléon.

Thomas W. Young, 3 ans et 2 mois, Nlle Orléans, coin Magasins et Upper Line.

John G. Geale, 29 ans, Canada, 110 rue Champs-Elysées.

Richard Kamback, 20 ans, Allemagne, rue Pauline entre Dauphine et Craps.

George Ryan, 4 ans et 6 mois, Nlle-Orléans, asile des orphelins Ste-Marie.

Antonina Clesia, 20 ans, Sicile, 176 Chemin du Bayou.

Michael Donahoe, 8 ans, Nlle-Orléans, 386 rue Melpomène.

Wm. Le Bar, 50 ans, Canada, rue Madison, Alger.

Henry Smith, 70 ans, couleur, rue Pine près Magasins.

Antonio Fortoricio, 55 ans, Italie, coin Bourgogne et Ste-Anne.

Pierre Cerise, 20 ans, France, Asile Français, rue Ste-Anne.

Barbara Dierman, 55 ans, Allemagne, coin Dauphine et Mazant.

Philomène Philebert, 8 ans, Nouvelle-Orléans, coin Chemin de Gentilly, et Union.

Augusta Traub, 8 ans, Nlle-Orléans, coin Bons-Enfants et Montégut.

Margareth Doyle, 55 ans, Irlande, coin Wall et Walnut, sixième district.

Henry Juergens, 3 ans et 3 mois, Louisiane, Carrollton.

Mort à l'Hôpital de Charité.

John Hart, 40 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité :

John Hart, journalier ; Irlande ; sans asile ; 40 ans ; venant de Passe Manchac ; deux jours en ville ; garçon ; malade deux semaines.

Frank Wolf, journalier ; Allemagne ; 25 rue Toulouse ; 32 ans ; venant du chemin de fer Morgan ; sept jours en ville ; garçon ; malade quatre jours.

Renvoyé guéri :

Gaytanero Mainardi, 25 ans.

Les coups de poignard dans une maison de prostitution.—Jack Doyle, qui a reçu des coups de poignard, dans la nuit de mardi à mercredi, dans la maison de prostitution d'Annie Miller, rue de la Commune, est, paraît-il, un des *politicians* les plus influents du deuxième *ward*.

La chambre où le drame s'est passé était occupée par George Cognovitch, Alex. Comfort, Henry Gainsberg et deux filles. Doyle s'y présenta vers neuf heures, accompagné de Jimmie Glenn ; il se tint debout devant Comfort et, après quelques instants de silence, s'adressant à lui : "je croyais que vous étiez mon ami," lui dit-il ; "nous sommes vos amis," répliqua Comfort, parlant en son nom et au nom des deux autres ; Doyle ne sembla pas croire à la sincérité de son interlocuteur, car il ajouta, presque aussitôt : "Pour qui avez-vous donné votre vote?" La réponse ne se fit pas attendre : "J'ai voté pour Barry," répondit Comfort, mais je n'en suis pas moins votre ami ; un homme n'est-il pas libre de voter pour le candidat qui lui convient?"

Annie Miller déclare qu'en ce moment-là Doyle s'emporta et qu'il s'en suivit une échange de paroles amères ; Cognovitch, qui était assis sur un sofa, se leva et, s'approchant de Doyle lui dit : "ne vous en prenez pas à ce jeune homme, il vient d'être malade ; si vous désirez causer, causez avec lui, mais si vous désirez vous quereller, querellez-vous avec moi."

A ces mots, Doyle tira d'une de ses poches un pistolet ; Annie le supplia de ne pas s'en servir, tous les assistants lui adressèrent la même prière, mais il ne les écouta pas et fit feu ; une rixe eut lieu. Annie, à l'aide d'un sifflet, appela des policemen ; les officiers Knumpfer et McDonald se précipitèrent dans la maison et y arrêtèrent Comfort. Doyle, avant l'arrivée des agents, s'était traîné jusqu'à la porte et en avait franchi le seuil en murmurant : "pour Dieu, laissez-moi sortir, je suis coupé en morceaux."

Pauline Brown et Jennie Connors ont vu Doyle faire feu et les hommes s'élancer sur lui, mais elles ignorent qui lui a porté les coups de poignard.

Cognovitch est légèrement blessé à la main ; on l'a soigné à l'écurie, après la lutte : "ouvrez la porte, laissez-moi sortir ; je l'ai dans le ventre."

Les blessures de Doyle sont très graves ; il a reçu de douze à quatorze coups de poignard. Il dit que la querelle est survenue au sujet de délégués.

Annie Miller, Pauline Brown, Emma Schwartz et Jos. McDonald sont en prison.

Paragraphes.—Le grand juri a trouvé lieu de poursuivre Louis O'Grady et Matt. Galennie pour le meurtre de Paddy Jones ; Jos Dixon, pour le meurtre de Jno. Smith.

—La fièvre jaune perd rapidement son caractère épidémique à Carrollton ; douze nouveaux cas seulement ont été accusés par les docteurs Campbell et Newman.

—Des pauvres honteux du second et du troisième districts nous prient de leur servir d'interprète auprès de M. E. P. Cottraux, membre de l'Association Peabody, en lui offrant l'expression de leur vive reconnaissance pour les secours qu'il leur a prodigués.

Laisser tomber l'aumône dans la main que l'on tend, c'est bien : mais, chercher dans l'ombre la main qu'un faux orgueil, peut-être, dérobe à la charité, c'est mieux. A celui qui a accompli cette tâche doublement charitable : Merci !

—La succession d'Auguste Damotiand est ouverte à la deuxième cour de district.

—Le comité d'Orléans—celui qui distribuait les vivres fournis par le gouvernement fédéral—ayant reçu trois mille piastres de New York, mille piastres de Boston, et plusieurs petites sommes d'ailleurs, continuera quelques jours de plus son œuvre de charité.

—Le Dr Choppin est d'opinion que toutes les maisons dans lesquelles des cas de fièvre jaune ont été constatés devraient être désinfectées.

—On aurait tort de se bercer de l'espoir que les voleurs ont cessé leurs opérations.

—Le *Democrat* publiera, aujourd'hui, sous forme de brochure, les fameuses révélations de dimanche dernier.

—Le vent frais ne paraît pas gêner les groupes du coin historique.

—L'avocat général a décidé que le droit de se faire inscrire sur les livres des votants n'expire que le samedi qui précède l'élection.

—Les commissaires de l'hôpital de charité ont accepté le cautionnement de M. F. R. Southmayd, qu'ils viennent d'appeler aux fonctions de secrétaire-trésorier.

—On remarque, à la douane, des indices de la renaissance du commerce.

—Ont besoin de réparations : le pont du coin des rues Lafayette et Dryades ; celui du coin des rues Gravier et Baronne ; celui du coin des rues Liberté et Commune ; celui du coin des rues Camp et Thalie ; celui du coin des rues Thalie et Franklin ; celui du coin des rues Ursulines et Claiborne ; celui du coin des rues Douane et Franklin ; celui du coin des rues Jeanne et Bons Enfants ; celui du coin des rues Barthélemy et Bons Enfants ; celui du coin des Broad et Esplanade ; celui du coin des rues Annette et Derbigny.

—George Carter, qui conduisait un camion, a été arrêté au coin des rues Conti et Peters, sous prévention d'avoir, par une collision, et avec intention, avarié le car No. 92 de la compagnie Crescent City.

—Fritz Strauss, en voulant monter sur un bateau, hier matin, au pied de la rue Bienville, est tombé dans le fleuve ; il savait nager et en a été quitte pour un bain.

—La succession d'Auguste Ober Sr., celle de Marie Joséphine Burlett, femme de John G. Haerer—sont ouvertes à la deuxième cour de district.

—La goëlette Hattie Ellis a sombré dans le bayou St Jean, jusqu'à la ligne de flottaison, en face du Fort Espagnol ; elle venait de Blind River et était chargée de bois et de douves. La perte est d'environ deux cent cinquante piastres.

—L'officier des signaux annonce que nous n'avons pas eu de gelée samedi.

—La société Howard a reçu, hier matin, de Mobile, la dépêche suivante : "la quarantaine n'est pas encore levée. Il y a eu, jusqu'à ce jour, 135 cas et 41 décès. Les malades sont au nombre de 39.

—George Cognovitch ou Garibaldi, dont le nom figure dans le drame du No. 258 de la rue de la Commune, s'est constitué prisonnier, hier matin ; un affidavit l'accuse d'avoir poignardé Doyle. Il a comparu, quelques heures plus tard, devant le recorder Smith, avec A. Comfort, E. W. O'Donnell, Jennie Conners, Anna Schwartz, Pauline Brown et Annie Miller, qui sont accusés de complicité. Le magistrat a ordonné qu'ils fussent tous incarcérés.

—La société auxiliaire Peabody des dames ne commencera guère avant lundi la distribution des vêtements.

—Ceux qui désirent se procurer des timbres devront s'adresser, jusqu'à nouvel ordre, au collector de la douane de Mobile, les formalités nécessaires n'ayant pas encore été remplies, à la Nouvelle-Orléans, par les personnes qui pourraient avoir l'agence du gouvernement.

—Quatre décès causés par la fièvre jaune, et cinquante-huit cas, dont neuf nouveaux, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Le comité d'Orléans fermera de nouveau ses portes vers la fin de la semaine.

—Le club Pickwick, qui a rendu tant de services aux convalescents, fera sa dernière distribution samedi prochain.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Didier Riche à Auguste Riche, un ilet de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, compris entre les rues Congress, Indépendance, St. Jean-Baptiste et Ste-Anne $1200

A. Rochereau à Mme A. F. Dumas, un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans l'ilet compris entre les rues Nouvelle-Levée, Erato, Tchoupitoulas et Galennie, faisant face à la rue Nouvelle-Levée $1200

MORT DU CHANTEUR JUNCA.—Nous apprenons la mort de Junca, un chanteur qui eut autrefois beaucoup de succès au Théâtre-Lyrique.

Depuis longtemps, Junca s'était retiré avec sa femme dans une magnifique propriété, aux Ormes, près Corbigny (Nièvre), lorsqu'il ressentit les premières atteintes du mal redoutable qui devait l'emporter : il avait, à la mâchoire, un cancer qui commençait à gagner la langue.

Il vint à Paris, et l'on dut lui enlever toute la mâchoire inférieure. Grâce aux soins du docteur Cruveilier, l'opération réussit parfaitement. Trois mois après, Junca, rétabli retournait chez lui avec une mâchoire en argent.

Il y a quelques jours, une rechute est arrivée, et le pauvre artiste est littéralement mort de faim, au milieu des plus cruelles souffrances.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Bulletin météorologique.

Mercredi, 23 oct. 3 h. 42 P. M.

Température Fahrenheit dans les villes suivantes :

Augusta, Géo.	66	Memphis, Tenn.	61
Corsicana, Tex.	79	Mobile, Ala.	67
Cairo, Ill.	65	Montgomery, Ala.	66
Cincinnati, O.	50	Nashville, Tenn.	65
Davenport, Iowa	58	New Orleans, La.	68
Dubuque, Iowa	56	Omaha, Neb.	56
Galveston, Texas	74	Pittsburg, Pa.	48
Indianola	76	Savannah, Géo.	64
Keokuk, Iowa	60	Shreveport, La.	74
Key West, Fla.	71	St Louis, Mo.	77
La Crosse, Wis.	54	St Paul, Minn.	51
Leavenworth, Kas.	61	Vicksburg, Miss.	[illegible]
Louisville, Ky.	56	Yankton, D. T.	56

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	4.06	Nashville, Tenn.	0.06
Cairo, Ill.	[illegible]	New Orleans*	12.00
Cincinnati, O.	4.04	Omaha, Neb.	6.06
Davenport, I.	[illegible]	Pittsburg, Pa.	0.03
Keokuk, Iowa	3.06	Shreveport, La.	9.06
La Crosse, Wis.†	2.06	St Louis, Mo.	11.01
Leavenworth, K.	5.06	St Paul, Minn.	1.10
Louisville, Ky.	3.02	Vicksburg, Miss.	
Memphis, Tenn.	4.06	Yankton	3.05

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
†Au-dessous du "Bench mark."

W. U. SIMONS,
Sergent Signal Service, U. S. A.

Ne perdez plus de temps avec [illegible] ; il est dit que l'usage du [illegible] de Mme Winslow pour les enfants [illegible] l'estomac des [illegible], soulage [illegible], règle les intestins, guérit la dyssenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont [illegible] parfaitement établie. [illegible]

Association Conservatrice des Citoyens.

A une réunion de l'Association Conservatrice des Citoyens, tenue hier soir, les nominations suivantes ont été faites :

Maire :
I. W. PATTON.

Administrateur des Finances :
COL. AUGUSTUS REICHARD.

Administrateur des Comptes Publics :
JOHN GLYNN, JR.

Administrateur du Commerce :
THOMAS H. HUNT.

Administrateur des Waterworks et des Edifices Publics :
ED. T. MANNING.

Administrateur de la Police :
CAPT. WILLIAM PIERCE.

Administrateur des Améliorations :
T. S. WILLIAMS.

Administrateur des Assessments :
ARISTIDE MARIE.

Shérif Civil.
Capt. R. B. PLEASANTS.

Shérif Criminel.
MANDEVILLE MARIGNY

Recorder, Premier et Quatrième District.
JUGE THEODORE B. HUNT.

Recorder, Second et Troisième District.
ERNEST MILTENBERGER.

Coroner, District Supérieur.
DR. F. L. TANEY.

Coroner, District Supérieur.
DR. H. DE RANCK.

Sénateurs.

Premier District.
HENRY F. KERNOCHAM.

Second District.
CARLETON HUNT.

Troisième District.
GEO. SWARBRICK.

Quatrième District.
CHAS. H. SCHENCK.

Cinquième District.
JAS. McCONNELL.

Sixième District.
SAM'L. S. CARLISLE et CHARLES RUMMEL.

Représentants.

Premier ward.
S. L. PHELPS.

Deuxième ward.
M. D. LAGAN, ET JOHN A. GILMORE.

Troisième ward.
J. D. HILL, MICHAEL J. HART ET CHAS. H. CRIPPS.

Quatrième ward.
JUGE D. S. BRYON.

Cinquième ward.
LOUIS ARNAULD ET ALFRED RABOUIN.

Sixième ward.
L. ANDRÉ BURTHE.

Septième ward.
——— ET VICTOR OLIVIER.

Huitième ward.

Neuvième ward.
GUY DREUX ET E. MONTEGUT.

Dixième ward.
FRANK LAUER ET JOSEPH H. SPEARING.

Onzième ward.
GEO. W. YOUNG ET JOHN P. SMITH.

Douzième ward.

Treizième et Quatorzième wards.
E. L. BOWER.

Quinzième ward.
WM. McKEE.

Seizième et Dix-septième wards.
PAUL GREEN.

Juges de Paix.

Première Justice de Paix.
J. PARIS CHILDRESS.

Deuxième Justice de Paix.
W. H. HOLMES.

Troisième Justice de Paix.
THÉODULE BUISSON.

Quatrième Justice de Paix.
F. S. HERNANDEZ.

Cinquième Justice de Paix.

Sixième Justice de Paix.
JUGE JNO. LIVINGSTON.

Septième Justice de Paix.
CHAS. O'ROURKE.

Huitième Justice de Paix.
A. J. ROMAN.

Constables.

Première Cour de Justice.
JOHN HURLEY.

Deuxième Cour de Justice.
JAS. A. MORAN.

Troisième Cour de Justice.
E. BOULIGNY.

Quatrième Cour de Justice.
P. A. FORTIER.

Cinquième Cour de Justice.

Sixième Cour de Justice.
DAN'L O'LEARY.

Septième Cour de Justice.
F. GEIS.

Huitième Cour de Justice.
VALCOUR CHAPMAN.

ADRESSE.

Quartier-général de la Société des Citoyens-Conservateurs.

Nouvelle-Orléans 22 octobre 1878.

Concitoyens :

Dans notre adresse, publiée le 18 août dernier, nous déclarions que "nous emploierions nos efforts à influencer la nomination, de candidats possédant réputation, capacité et position dans cette communauté, sans égard à leurs affiliations politiques passées ou présentes ; et nous ne réunissons pas à atteindre cet objet, nous vous présenterons alors une liste de candidats que nous puissions pleinement endosser après un examen attentif.

Ayant échoué dans le premier de ces objets, nous nous sommes vus dans l'alternative d'offrir à vos suffrages une liste de paroisse qui, nous le croyons, se compose de candidats remplissant autant que possible les conditions requises. Le fait que nous n'avons pu influencer la nomination de candidats tels que ceux qui sont sur notre liste, sous les auspices de l'un ou de l'autre des partis politiques en lutte, est, peut-être, une circonstance heureuse.

Car cela place nos emplois locaux de lucre et d'honneur en dehors de la fange des luttes politiques où les aptitudes des aspirants sont des considérations secondaires et où les nominations sont faites par raison d'expédient ou de camaraderie, non à titre de récompense pour des services de parti d'une valeur douteuse, plutôt que par égard pour les droits du peuple à avoir de fidèles gardiens de ses plus graves intérêts.

Nous ne croyons pas que des appels passionnés soient nécessaires, que la dénonciation de nos adversaires soient de nature à exciter un intérêt plus vif à notre mouvement, ni à provoquer des efforts plus grands ou plus sincères en faveur de l'élection de nos candidats.

Que le public soit juge entre la liste de l'Association des citoyens conservateurs et les autres listes politiques actuellement présentées.

Cette association s'adresse à vous absolument exempte de tout motif intéressé. Suivant les termes de la première adresse "elle ne demande rien pour elle, ni pour ses amis." Elle n'a été animée que par le seul désir de servir l'intérêt public par le choix de candidats dans les mains de qui la meilleure garantie.

Notre association n'a pas d'amis à récompenser, pas de complications politiques à arranger. Libres et sans entraves nous nous présentons à vous, avec la conscience d'avoir rempli notre objet les mains pures, dans un esprit désintéressé, et n'ayant en vue que de servir les intérêts de la ville et de la paroisse.

Nous demandons si aucun parti politique peut faire une déclaration aussi désintéressée ! Est-il vraisemblable ou probable que des gens qui ne sont que politiciens puissent ou résister à la clameur des hommes de parti demandant des places comme récompense de l'intrigue et des manipulations.

Un écrivain anglais décrivant la condition de l'Angleterre en 1815, emploie un langage qui s'applique si bien à l'état présent de notre pays, que nous vous soumettons la citation qui suit :

"Que la passion et l'ardeur de la guerre étant place un abattement causé par une période prolongée de détresse commerciale. Les adversaires du progrès commencèrent à s'apercevoir qu'ils avaient à compter, non avec une petite faction découragée, mais avec une majorité évidente de la nation, conduite par les plus éclairés et les plus éminents de ses citoyens. Les agitateurs et les incendiaires s'effacèrent, comme ce sera toujours le cas quand le pays est éveillé, et des hommes qui n'avaient pas autant à perdre mais que le risque n'effrayait pas, se mirent avec calme et fermeté en avant."

Sur une échelle plus modeste, notre association s'est efforcée d'imiter cette conduite patriotique ; les principes qui nous ont guidés sont les mêmes. Notre communauté non seulement gémit sous une détresse commerciale prolongée mais est courbée sous la lourde main d'un fléau pestilentiel. Dans cette heure de tristesse, quand la grande métropole du Sud porte au front, la cendre de son affliction présente, et quand sa population languit dans un accablement extrême, que les patriotes cherchent d'une façon désintéressée à faire revivre ses vastes ressources et à effacer les traces de ses troubles par de généreux efforts pour sa restauration.

C'est le devoir de tous les bons citoyens d'aider à cette œuvre. C'est dans ce but que nous leur demandons leur appui [illegible] nous choisissons [illegible] de préjugé, pour élire une liste choisie avec le seul objet de servir et de protéger les intérêts de tous.

Dans les conjonctures présentes, nous sommes heureux de reconnaître une alliance avec nos citoyens de couleur qui se sont joints à nous dans un esprit libéral d'harmonie pour servir côte à côte dans une cause commune.

C'est avec plaisir que nous avons donné place sur notre liste à un homme qui honore leur race. Non-seulement nous regardons cela comme un acte de simple justice envers un corps de citoyens auxquels son importance numérique donne droit à être pris en considération, mais encore nous croyons que, l'occasion qui nous réunit d'une façon si opportune, aboutira à faire disparaître toutes les causes de méfiance et montrera qu'il y a une affinité politique naturelle entre tous ceux qui désirent les bienfaits d'un bon gouvernement sans distinction de parti ni de race.

La plupart de nos membres sont par naissance des hommes du Sud qui se félicitent particulièrement d'avoir vu arriver le moment où ils peuvent serrer la main de ceux qui doivent être, ils en sont convaincus, leurs alliés naturels par l'identité des intérêts et des liens passés, mais qui ont été jusqu'ici éloignés d'eux par des manœuvres de parti et des influences politiques.

Nous garantissons aux citoyens de couleur que, dans la lutte qui approche, leurs droits seront respectés d'une manière aussi sacrée que les nôtres et que nous acceptons, dans toute son intégrité, le terme de "citoyens" qui leur est appliqué, comme un des droits inaliénables assurés à tous par la Constitution.

La participation au bénéfice de l'œuvre qui est devant nous doit cimenter les liens de l'amitié, qui n'ont été que temporairement [illegible] et [illegible] sur les principes du communisme et du socialisme et de la résurrection du know nothingisme deviendra entre nous ratifier un contrat en [illegible] pour résister à l'usurpation et protéger les droits de la propriété et de la morale dans l'intérêt de tous les amis de la liberté constitutionnelle.

Comme l'objet de notre association ne concerne que les places de paroisse et de ville, qui, comme il a été dit, devraient être tenues en dehors de la politique de parti, nous demandons seulement votre appui particulier et unanime pour ceux.

En ce qui concerne la politique d'Etat et la politique nationale nous répétons ce que nous avons dit dans notre premier manifeste ; ignorant les préjugés politiques nous laissons à tous ceux qui participèrent à ce mouvement la liberté de reprendre leur allégeance de parti quand ils croiront que les principes politiques y sont intéressés.

Conséquemment pour toutes autres que des nominations de paroisse, ceux qui soutiennent et favorisent les objets que nous avons en vue sont parfaitement libres d'agir selon leur jugement ou leur préférence.

Il devient nécessaire en présentant un ticket pour les nominations de ville et de paroisse que celles pour l'Etat soient aussi remplies ; croyant que celles présentées par le parti démocrate seront dans leur ensemble trouvées très acceptables pour notre communauté, nous les avons adoptées. Mais dans notre capacité organisée nous refusons de faire valoir leurs droits contre les convictions de ceux, qui tout en accordant leur appui à notre ticket, ont d'autres affiliations ou d'autres préférences politiques.

S'il nous eut été possible de présenter un ticket embrassant seulement nos nominations, nous l'eussions fait, mais les élections venant ensemble nous forcent à soumettre un ticket général.

Ainsi en n'exprimant pas de préférence comme organisation pour les candidats sur le ticket général d'Etat et en expliquant la nécessité d'associer nos nominations, nous nous tenons logiquement dans les limites pour lesquelles nous nous sommes formés, et les hommes de toute nuance politique peuvent voter pour les candidats que nous appuyons sans violer leur allégeance de parti ou sans s'abstenir d'exprimer leurs préférences politiques.

La plupart des hommes dont nous vous demandons d'appuyer les noms ont été cherchés par nous. Ce ne sont pas des chercheurs de places, mais ils sont parmi nos plus respectables, nos plus consciencieux et nos meilleurs citoyens. Nous croyons qu'en les mettant en place vous aurez engagé, protégé vos intérêts et que vos affaires seront fermement, honnêtement et habilement conduites par eux.

Jusqu'ici, vous avez le résultat de nos efforts en votre faveur dans le ticket choisi par nous. Cette affaire est un œuvre de sérieuse considération, d'investigation scrupuleuse et de préparatifs laborieux, qui seront amplement payés si par vos votes vous appuyez le ticket et couronnez nos efforts par le succès.

Si tel est le cas, notre association s'efforcera avec activité d'aider notre gouvernement de ville de toute manière, probablement par des consultations attentives sur la valeur de certains décrets législatifs par lesquels l'administration de ses finances, la réduction de ses dépenses, et la facilité de remplir promptement ses obligations dans tous ses départements, pourront être améliorées et ses ressources développées, soit pour la modification des lois actuelles soit par l'adoption de nouvelles lois jugées essentielles.

Nous ne nous sommes engagés à aucune politique financière particulière, mais nous reconnaissons la nécessité d'une législation qui mette des bornes aux dépenses municipales et interdise des obligations qui ne pourraient pas être payées comptant. Le travailleur mérite sa récompense en toute peine mérite salaire, et une promesse de payer dans un temps indéfini n'est pas une juste compensation pour des devoirs fidèlement exécutés.

LIONEL C. LEVY,
Président.
CLÉMENT B. PENROSE,
Secrétaire.

Les lecteurs de l'Abeille ont appris avec intérêt la candidature de M. Alexis Dumestre aux fonctions d'Administrateur du Commerce. La communauté en général et la population française en particulier gagnent à ce choix un ardent défenseur de leurs droits, et nous pouvons ajouter sans crainte que la réputation dont jouit parmi nous M. Alexis Dumestre, est un gage de sa fidélité à remplir les fonctions auxquelles la confiance publique l'appelle.

Alexis Dumestre est venu à la Nouvelle-Orléans en 1851, à peine âgé de 15 ans ; à cette époque son état prospère, aussi, notre ami, après avoir achevé son instruction trouva-t-il le champ libre pour donner cours à ses aspirations commerciales, et jeter les jalons qui plus tard devaient le diriger dans la vie civile.

Ayant acquis pendant de longues années par son travail et sa popularité une grande influence populaire, il résolut en 1872 de mettre cette influence et son patriotisme au service de sa patrie d'adoption et contribua pour une large part à la formation des clubs d'Orléans, comprenant 9 sections composées de 1000 votants. En sa qualité de cette organisation, il apporta à son œuvre le dévouement, l'intelligence et le patriotisme nécessaires pour diriger sous les ordres du parti ses compatriotes, anxieux comme lui, d'arriver à un bon gouvernement. Connu comme champion ardent de la réforme, il est porté à cette époque représentant à la Chambre, mais comme la majorité de ses représentants, il fut, par le bureau de retour, privé de ses droits.

Attaché au pays, et par ses relations de famille et comme contribuable, représentant tout pour ceux comme pour celui de ses commettants, un capital de plus de deux cent mille piastres taxables, dégagé de toutes promesses, ne possédant point de biens, il a droit à notre confiance, et en le choisissant comme administrateur municipal nous contribuons à l'avenir de notre nouvelle patrie et nous payons un tribut de reconnaissance à l'un de nos citoyens les plus estimés.

SES COMPATRIOTES.

---

43 Systèmes bien pondérés.—Les systèmes équilibrés et renouvelés par les "Hostetter's Stomach Bitters" sont très effectivement protégés contre la maladie. Ce suprême remède a bientôt dissipé cette faiblesse accablante, conséquence des maux qui appauvrissent le sang et minent les muscles. La vigueur, l'appétit et le sommeil sont rendus à la constitution dévastée et chaque faculté physique gagne une plus grande activité par sa bénigne influence. Et ce n'est pas tout, car les Bitters ont un effet vivifiant sur l'esprit de l'invalide découragé, ce qui est le naturel effet de la vitalité du corps qu'ils produisent. Les symptômes nerveux disparaissent par l'usage de ce remède et les mauvaises conséquences qui résultent également d'une décadence prématurée des énergies physiques sont écartées. La dyspepsie, les maladies du foie, les rhumatismes, les irrégularités urinaires et utérines, les maladies d'infection, et beaucoup d'autres désordres du système sont dissipés par les "Bitters."

Un résultat remarquable.—Le nombre de médecins que vous avez consultés ou de remèdes que vous avez essayés, importe peu. Il est établi maintenant que le sirop allemand est le seul remède qui ait donné une satisfaction complète dans les maladies de poumon. Il est vrai qu'il y a encore des milliers de personnes qui sont prédisposées à des affections de la gorge ou des poumons, à la consomption, aux hémorrhagies, à l'asthme, aux refroidissements de poitrine, à la pneumonie, à la toux, etc., qui n'ont aucune connaissance personnelle du Sirop Allemand de Boshee. A ceux-là nous répondrons que l'année dernière 50,000 bouteilles ont été vendues sans qu'il y ait eu une seule plainte. Que les personnes attaquées de consomption en essayent une bouteille ! Taille régulière 75 cents. Elles se vendent chez tous les droguistes d'Amérique.

Décédé, hier matin, à 10 heures, FÉLIX ARNAUD, âgé de 50 ans, et natif de la Louisiane. Ses amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, No 13 rue Colombus.

De la part de ses amis.

Décédé, le 23 octobre 1878, à la paroisse St-Jacques, à 1 heure de l'après-midi, à l'âge de 44 ans, JEAN-BAPTISTE LUCIEN THERRIOT.

Décédé hier, mercredi, 23 octobre 1878, à 10:20 du soir, JOSEPH JAMES MADISON, âgé de 10 mois et 17 jours, fils de James Madison Seixas et de Marie Julia Deslonde.

AGENCE DE PORCELAINES ET FAIENCES

LES marchands de la ville et de la campagne sont informés que j'ai constamment en magasin un assortiment complet de Porcelaines et Faïences, importées directement des fabriques et aux prix les plus réduits,—en rapport avec les temps, ainsi qu'ils pourront s'en convaincre en s'adressant à

E. PAYRO,
56 rue Douane.

8oct—1m

Bureau de la Louisiane du Commerce, No 37 rue de Conti.—L'élection annuelle des sept (7) Directeurs de cette Compagnie aura lieu, dans ses bureaux, No 37 rue de l'Union, le LUNDI, 4 novembre 1878 de 9 heures A. M. à 2 heures P. M.

J. A. DEBLANC, Président.
A. C. LANDRY, Secrétaire. 24 oct—10f

Gages ! Gages ! Gages !

J'INFORME respectueusement toutes les personnes me devant des intérêts arriérés sur des sommes prêtées sur gages, d'avoir à me les payer avant le 7 du mois de novembre. Tout gage non racheté ou forfait sera vendu positivement à l'encan.

P. S.—La vente commencera le 7 NOVEMBRE prochain par l'intermédiaire de Placide J. Spear, encanteur.

24oct—1m J. ANGLADE.

La barque italienne FEDE & SPERANZA, capitaine DANTE, venant de Gênes, commencera son déchargement, JEUDI, 24 du courant, au poteau No ——, Second District.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires de la barque italienne FEDE & SPERANZA, venant de Gênes, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de la dite barque.

BASSETTI & XIQUES,
24 oct—2f 67 et 69 rue Decatur.

Mr A. BENOIST,
COMPTABLE,

OFFRE ses services pour la tenue de livres.
S'adresser au No 201 rue Robertson.
Prix modéré. 13 oct—1m—D mar j

Institut à vendre.

MADAME LOCQUET-LEROY offre à vendre l'établissement son Institut florissant et bien connu ainsi que le Kindergarten avec le tout ou une partie du mobilier d'école, de Kindergarten et de maison, complet et en parfait ordre. Conditions modérées et faciles.

S'adresser pour renseignements, par lettre, Boîte 1130, P. O., ou en personne à l'Institut, 350 rue du Camp de 2 à 5 heures. 20oct—6f

---

On demande

IMMÉDIATEMENT pour la campagne, une bonne femme de ménage sachant faire la cuisine. On préférerait une veuve avec un garçon de 12 à 15 ans. S'adresser au No 112 rue Laharpe entre Prieur et Johnson. 22 oct—3f

---

En débarquement du navire "Fedé et Speranza" de Gênes.

300 Paniers Huile d'Olive, J. Plagnol, grandes bouteilles.
350 Paniers Huiles d'Olive J. Plagnol, 1/2 Bouteilles.
350 Caisses Vermouth, Noilly Prat & Cie.

A vendre par
A. ROCHEREAU & CO.,
23 oct—3 f. 16 et 18 rue St-Louis.

SEL D'ETAIN,

POUR clarifier le sucre,—première qualité.

A vendre par
FREDERICKSON & HARTE,
Droguistes.
23 oct—2f 139 rue du Canal.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer "Crescent City," No 8 rue de Chartres.—Nouvelle-Orléans, 21 Octobre 1878.—A une assemblée du Bureau de Direction, tenue ce jour, un dividende de DEUX POUR CENT, sur les profits nets des trois derniers mois a été déclaré payable le 10 NOVEMBRE prochain.

J. R. JUDEN,
22 oct—au 10 nov Secrétaire.

Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle-Orléans, 21 octobre 1878.

Mme M. Hengbery, Présidente-Honoraire, 78 rue Prieur ;
J. B. Lafitte, Présidente, 152 rue Prytania ;
C. Charles, Vice-Présidente, Rue Seconde, entre Prytania et St-Charles ;
U. L. Hodgson, Secrétaire-Correspondante, Rue des Magasins, près Washington ;
W. Marks, Secrétaire aux minutes, 30 rue Poydras ;
B. F. Simms, Trésorière, 57 rue Esplanade.
J. M. Rand, coin Carondelet et Melpomène ;
E. W. Willet, coin Prytania et Neuvième ;
J. K. Bell, coin Quatrième et St-Charles ;
E. M. Noble, 336 rue Canal ;
Mlle A. M. Walker, 79 rue Melpomène ;
Mme A. Hirsch, 44 rue Euterpe ;
A. Eustis, 296 rue Josephine ;
Mlle M. V. Rosse, rue Carondelet, entre Girod et Lafayette ;
Mme V. Brown, 385 rue St-Charles ;
W. Gordon, coin Toledano et Prytania ;
M. Quale 212 rue Camp ;
Mlle J. Filleul, 230 rue Terpsichore ;
Mme W. J. Hardie, 221 rue Jackson ;
J. F. Giraudt, 59 rue Esplanade ;
J. Burrows, 439 rue Dauphine ;
K. Williamson, 177 rue Jackson ;
Mlle Louis Guillemet, 509 rue Canal ;
Mme F. Tulagne, 102 rue Ste-Anne ;
Mlle E. Wheaton, 72 rue Polymnie ;
Mme J. Schwartze, 432 rue Carondelet ;
Cardona, 410 rue Baronne ;
J. Weeks, rue Remparts, entre Félicité et St-André ;
M. Guillotte, coin Dryades et Euterpe ;
J. Tarleton, 215 Louisiana Avenue ;
T. Elder, coin Magasins et Valmont ;
L. C. Levy, coin Louisiana Avenue et Baronne ;
W. C. Black, 119 rue Prytania ;
S. Blanc, 25 rue Louisa ;
Dr Carter, 295 rue Bourgogne ;
S. Magner, 174 1/2 rue Dauphine ;
T. Trela, 378 rue Canal ;
J. Goldman, 200 rue Terpsichore ;
P. F. Herwig, 160 rue Delord ;
Mlle C. Carrejolles, 286 rue Bourgogne ;
Mme J. P. Sarrazin, 241 rue Bourgogne ;
Mlle M. Deeves, 65 rue Gaiennie ;
Mme M. Rose, 123 rue Constance ;
E. S. Charles, rue Seconde, entre Prytania et St-Charles ;
B. T. Perkinson, rue St Charles, près Première ;
E. Bouny, 281 rue Bourbon ;
M. Warner, 259 rue Annonciation ;
P. N. Joy, 424 rue Commune ;
Mlle F. S. Harte, No. 30 rue Poydras ;
Mme W. M. Perkins, rue Colisée, près Jackson.

Comité exécutif :

Forrester Dolhonde, Chairman.
W. C. Black, Louis Prados, W. R. Deeves,
Frank Roder, J. C. Morris, E. P. Cottraux,
C. O. Cummings, E. K. Converse.

22oct—6f SAM'L CARTER, Secrétaire.

Quartier Général de l'Association Auxiliaire Peabody des Dames.

Nlle Orléans 21 octobre 1878.

COMITÉ EXÉCUTIF DES DAMES.

Mme John B. Lafitte, Chairman.
1 District, Mme Wm. C. Black.
2 " " J. P. Sarrazin.
3 " " J. F. Giraudt.
4 " " W. T. Hardie.
5 " " A. Hirsch.
6 " " J. Tarleton.
7 " Mlle. M. Deeves.

Toutes les demandes de secours devront être adressées au Comité Exécutif des Dames par écrit, indiquant le district dans lequel réside celle qui fait application, ainsi que la rue et le numéro de la résidence.

Les demandes devront être faites par l'entremise de la Poste et ainsi adressées :

Pour le 1 District P. O. Boîte 252.
2 " " 305.
3 " " 312.
4 " " 361.
5 " " 441.
6 " " 473.
7 " " 482.

Les applications seront l'objet d'une attention prompte de la part des dames du comité. Aucune visite ou application ne sera reçue au quartier général ou à la résidence des membres de l'Association.

22 oct—1m SAM'L CARTER, Secrétaire.

Mutual Benevolent Relief Ladies Auxiliary Aid Association.

179 Customhouse street.

Mme C. Rondeaux, présidente, 179 rue Douane.
C. C. Antoine, 1ère vice-présidente, 32 rue Claiborne, côté Sud.
Paul Trévigne, 2ème vice-présidente, 154 rue Columbus.
James Lewis, 3ème vice-présidente, 487 rue du Canal.
A. Raynal, 4ème vice-présidente, coin Galvez et Dumaine.
Boisdore, trésorière, 224 rue Gravier.
Mlle Sarah Zibriski, secrétaire, 111 rue Calliope.
Mme Basile Croker, coin St Bernard et St. Jean Baptiste.
Mlle Eliza Vigers, 206 rue Conti.
Mme Piedmont, 450 rue Commune.
Hobby, 216 rue Commune.
Mlle Rosena Bellouard, 96 rue Ste Antoine.
Mme Zenon, 251 rue Johnson.
Geo. W. Bryant, 146 rue St Denis.
Isadore Ament, 305 rue Roman.
Wm. G. Brown, 11 rue Galvez.
Mlle Irène Dauphin, 101 rue Frenchmen.
Mme W. Gould, Jeune, près Chestnut.
Brosie Dalloile, 261 rue Ursulines.
Kizie Gardner, 791 rue Carondelet.
Louis Page, 29 rue St Bernard.
Mlle Célestine Boutin, 228 rue Tremé.
Mme Christopher Hunt, coin Première et Howard.
Antoine Barthé, 56 rue Fortin.
Mlle M. L. Henoré, 162 rue Gasquet.

Nouvelle-Orléans, 23 octobre 1878.
24 oct—1f

Association de la Louisiane, armée du Tennessee,

Bureau du Comité de Secours.
130 ...... Rue de la Commune 130

Nlle-Orléans, 16 octobre 1878.

Ce comité se réunit tous les Lundis, Mercredis et Vendredis à 10 heures du matin, et se compose comme suit :

Chairman, Augustus Reichart, 188 Commune.
1er District, G. A. Williams, 184 rue Gravier.
2nd " Frank Herron, coin Canal et Basin.
3me " Victor Olivier, coin Esplanade et Johnson, ou 140 rue Gravier.
4me District, Isaac Scherk, 225 rue Chestnut, ou 77 rue Carondelet.
5me District, H. N. Jenkins, 27 Commercial Alley.
6me District, F. L. Richardson, Louisiana Avenue et St-Charles, et 54 rue Camp.
7me District, J. A. Chalaron, New Orleans Insurance Co., coin Canal et Camp.

En adressant leurs demandes au membre ou sous-comité de chaque district, les nécessiteux recevront des soins immédiats.

16 oct—16 au 31

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 et 69 ...... RUE DECATUR ...... 67 et 69

En débarquement de la barque italienne FEDE & SPERANZA, venant de Gênes :

500 Paniers Huile d'Olive, JAMES PLAGNIOL.
200 caisses Vermout, NOILLY PRAT & Co.
100 " Muscat, " "
200 " Macaroni et Vermicelli.
100 quarts et huitièmes Sherry, E. MOLINIER.
50 " Porto, " "
75 Boîtes Vin de Cette.

A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
22oct—2f 67 et 69 rue Decatur.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

— AVIS —

MM. les sociétaires résidant dans le 2me District, sont prévenus qu'à partir de DIMANCHE PROCHAIN, 20 octobre, le Dr Rouanet reprendra le service médical dudit district, pour le compte de la société.

Par ordre du Conseil d'Administration,
L. SIMON, secrétaire.

Approuvé, J. LEBLANC,
19 oct—6 f Vice Président.

AUX FAMILLES.
LE MALAKOFF BITTERS,

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Alph. WALE,
[illegible] 25 rue Conti.

AVIS.

CHAUSSEZ-VOUS A L'ÉTOILE ROUGE,
COIN DOUANE ET BOURBON,
A UNE RUE DE CANAL.

AVIS.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiana.

POUR LE 23 oct. CLASSE NO 252.
Tirage de 4 heures P. M.

71	74	31	38	11	78	16	67	35	18	46	44	17	25

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature ce 23 oct. 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de tous tirages quotidiens, peuvent être vus en tout temps, dans toutes nos succursales.

J. LEVOIS,

126 - RUE DU CANAL, - 126

INFORME ses clients et le public en général que le départ du Havre, du vapeur FRANKFURT à bord duquel se trouve son assortiment

d'Etoffes de Laine pour Robes Françaises,

ayant été retardé à cause de l'épidémie qui sévit ici, il a fait subir de grandes réductions aux prix de ses ETOFFES A ROBES, qui lui restent de la dernière saison, étoffes dont quantités sont encore à la mode cette année ; et il invite spécialement le public à venir les examiner.

13 oct—1P

Aux électeurs de la Paroisse d'Orléans.—Les bureaux d'enregistrement dans les divers wards fermeront à 7 heures P. M. vendredi, 1er novembre 1878.

J. O. LANDRY,
20oct—10f préposé à l'enregistrement.

Le Comité Central Démocratique d'Etat a réglé ainsi la campagne dans les paroisses de la Floride, savoir :

COVINGTON—Samedi, 19 octobre.
FRANKLINTON—Lundi, 21 octobre.
AMITE CITY—Mercredi, 23 octobre.
PORT VINCENT—Samedi, 26 octobre.
GREENSBURG—Lundi, 28 octobre.
CLINTON—Mardi, 29 octobre.
JACKSON—Mercredi, 30 octobre.
BAYOU SARA—Jeudi, 31 octobre.
BATON ROUGE—Samedi, 2 novembre.

Les meetings seront adressés par les orateurs distingués dont les noms suivent : Hon. W. A. ROBERTSON, Ex-Gouv. JOHN McENERY, Hon. B. F. JONAS, CHARLES E. LEA, Major E. A. BURKE et autres. 6oct—1P

Quartier Général de l'Association Conservatrice des Citoyens.

Rue du Camp No 50, 16 oct. 1878.

Dans une réunion générale des comités de cette Association tenue ce soir, le parti suivant a été pris, Résolu

Que cette Association ayant pris en considération les nominations publiées aujourd'hui comme ayant été faites par la convention de paroisse démocratique.

Refuse d'approuver et d'endosser les dites nominations dans leur ensemble.

Et, en outre, que cette Association mettra en nomination un ticket pour le suffrage du peuple de la Nlle-Orléans.

Conformément à l'esprit de ces résolutions le public en général est invité respectueusement à envoyer immédiatement au Comité Exécutif de cette Association des noms recommandables pour chaque place de paroisse afin qu'il les prenne en considération.

LIONEL C. LEVY, Président.
CLÉMENT B. PENROSE, Secrétaire. 17oct—

Bisulfite de Chaux,

—DE—

1851 — BONNABEL — 1878

LE seul agent antiseptique défécateur et décolorateur parfait, pour le jus de canne. Il est employé par tous les planteurs qui désirent faire du sucre au grain ferme et peu de mélasse. Vingt-sept ans d'un succès complet en prouvent la supériorité.

H. BONNABEL,
Au No 37 de la rue North Peters, entre les rues Douane et Bienville. 17 oct—2m

---

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'établissement l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE.

A transféré son bureau du No 19 au No 130 rue Esplanade près Remparts. 13 oct—1mDMaJ

ULMAN'S
Wool Factory,
MANUFACTURE DE
CASIMIRS, JEANS, CHALES, COUVERTURES, ETOFFES POUR ROBES, ET TOUTE ESPECE DE TISSUS DE LAINE,

A la Baie St-Louis, Mississippi.

J'APPELLE l'attention du public de la Nlle-Orléans et de la Louisiane sur la fabrique de tissus de laine que j'ai fondée récemment à la Baie St-Louis. J'ai en main un fort stock de marchandises, et je voudrais qu'on en comparât le prix et la qualité avec ceux des articles venant du Nord ou de l'Ouest. Dans le cas où ces derniers seraient aussi bonnes et meilleur marché, je serais heureux que le commerce m'adressât ses ordres. J'ai engagé les ouvriers les plus habiles qu'on pût trouver en Europe ou en Amérique. On pourra d'ailleurs se convaincre par un examen minutieux que les matériaux que j'emploie sont de première qualité. Comme j'ai à de grandes facilités pour la fabrication d'étoffe de tissus de laine, je me dispose à mettre sur le marché du Sud des articles de premier ordre à un prix de revient aussi modéré que celui des fabriques du Nord.

1déc—1P A. ULMAN.

A. Brousseau & Son
17 RUE DE CHARTRES,
Importateurs et marchands de

TAPIS,

Toiles cirées pour planchers,
Nattes de Chine et de rotin,

Stores pour fenêtres,

ÉTOFFES A RIDEAUX,
ARTICLES DE TAPISSERIE.

Les prix les plus modérés du Sud-Ouest.
6 oct—1 an—PP

A louer ou à vendre.

UNE maison à deux étages avec galeries devant et sur les côtés, une spacieuse entrée, deux beaux salons à arches, les manteaux de cheminées en marbre blanc, une spacieuse salle à manger, au 2me étage, quatre belles chambres à coucher et plusieurs cabinets, gaz et eau partout, cuves, water-work, chambre à bain ; avec cuisine haute de quatre belles chambres. Cette maison est bâtie au milieu d'un vaste jardin, planté d'arbres fruitiers et de plantes les plus rares, avec cour et arrière court, le tout en parfait état, bon voisinage et située au coin des rues Marais et Galvez, à un demi ilet des plus belles résidences de la rue de l'Esplanade.

Pour termes, etc., s'adresser à
FLAVIUS LE BESQUE,
20oct—10f 97 Exchange Alley.

A LOUER,

La jolie maison ayant jardin et toutes les commodités modernes, située rue Dumaine, No 238, entre Marais et Villeré. Pour les conditions, s'adresser à

M. A. MALLARD,
(rue Gravier, No 187, au-dessus de "Cotton Exchange."
9 oct—1P

A vendre pour cause de décès.

UNE GROCERIE bien achalandée et faisant de bonnes affaires, située encoignure Annette et Moreau. Pour les informations s'adresser sur les lieux.
24 Oct—6f

A vendre.

LA GROCERIE bien achalandée à l'encoignure des rues Bourbon et St-Philippe.

Pour les conditions s'adresser à l'encoignure des rues Bourbon et Dumaine. 18 oct—6f